

## Éducation et accompagnement

**Au sein de Contrat-social**, un groupe de travail étudie la façon dont un échantillon assez représentatif des associations françaises opère dans le domaine de l'accompagnement de personnes en difficulté. Les membres de ce groupe sont actifs au sein de ces associations et plusieurs en sont les responsables. Le bulletin de juin d'une de ces associations, SOS-Villages d'enfants, souligne que « pour rendre heureux un enfant il faut être heureux soi-même ».

**Transposons cette affirmation** : pour être un bon accompagnateur il faut être bien accompagné. Les associations le savent qui, en leur sein, veillent à une formation suivie de leurs membres, à la réunion de groupes de travail et à ce que chaque accompagnateur ait un correspondant.

**Il est un domaine**, dans la France d'aujourd'hui, où une forme de « suivi » proche de l'esprit de l'accompagnement devrait être essentielle : celui de l'enseignement. Une évolution s'amorce d'ailleurs : au-delà de l'élève, l'école voit, aujourd'hui plus qu'hier, l'enfant. S'il est naturel chez les instituteurs-professeurs des écoles qui n'ont qu'une classe — les élèves n'ayant qu'un maître — de bien connaître leurs élèves, de repérer les jeunes en difficulté et de les aider, dans le secondaire et le supérieur le « suivi » ne s'organise pas aisément. Les enseignants ont plusieurs classes et les élèves plusieurs maîtres. Comment tenir compte de ce constat fait au sein du groupe de travail de Contrat-social : il est difficile à un accompagnant de suivre plus de quinze personnes ?

Qu'il soit objectivement difficile pour un professeur du secondaire de s'occuper du devenir de ses élèves avait conduit à confier l'orientation de ceux-ci à des conseillers non-enseignants. Mais ces derniers connaissent-ils assez la personnalité des élèves et leurs évolutions pour leur proposer des parcours qui leur conviennent vraiment ?

Cependant un mouvement est amorcé. Certains professeurs passent désormais une partie de leur temps non plus à donner des cours mais à suivre des élèves ou à soutenir leurs collègues. Cette pratique mérite d'être développée tant nous avons de décrocheurs ou de jeunes insuffisamment formés.

Pour suivre de près une partie des élèves un travail d'équipe serait indispensable. Or, si cet esprit d'équipe existe souvent, le travail collectif des enseignants est loin d'être généralisé. Autre grande difficulté si l'on se réfère aux premières lignes du présent texte : les enseignants, eux-mêmes, sont mal accompagnés. Il est vrai que le passif est lourd et nombre d'entre eux ne distinguent pas l'évaluation qui pénalise et le soutien que pourrait leur apporter une personne qui les guiderait dans leur carrière.

Enfin les jeunes sortent de l'école sans avoir eu, pour la majorité d'entre eux et en tout cas dans le cadre de l'école, une expérience suffisante de la vie collective dont des adultes leur auraient fait découvrir les difficultés et les richesses.

Nous pouvons mieux faire.

## déjeuners-débats

Au cours du deuxième trimestre, deux déjeuner-débats ont été organisés :

— le 18 avril, en l'absence d'intervenant extérieur, un intéressant tour de table de la situation générale a permis aux membres présents d'échanger librement sur la situation économique et financière...

— le 28 mai, Claude Vimont, membre de Contrat-social, nous a parlé des perspectives de l'emploi en France : l'illusoire, le possible et, en particulier, les conséquences de l'accord salarial dit de « sécurité- flexibilité »...

Les **comptes rendus** des déjeuners de Contrat-social sont **en ligne** sur notre site internet.

## documents de travail

### note de conjoncture

#### Monde : à défaut de convergence, la transparence

Les dernières prévisions économiques du FMI sont plutôt en retrait. Le PIB mondial devrait croître tout au plus de 3,3 % en 2013 contre 3,2 % l'an passé. Cependant, les États-Unis semblent repartir, les pays émergents poursuivent leur développement, les mesures prises au Japon portent temporairement leurs fruits. En revanche, l'Europe et notamment la zone Euro n'arrivent pas à sortir de leur marasme.

Les derniers débats des ministres des finances du G20 n'ont pas fait apparaître de convergence sur une politique de relance. Les oppositions austérité-rigueur budgétaire versus relance-croissance paraissent quelque peu vaines. En revanche, au moins sur le principe, la transparence, la lutte contre les paradis fiscaux et la fraude fiscale ont fait l'objet d'un assentiment général.

#### France : le dérapage continu

Les prévisions récentes du Gouvernement français espérant une croissance modeste du PIB ont été revues à la baisse. Par rapport au PIB, le Gouvernement fait apparaître un déficit public de 3,7 % en 2013 et de 2,9 % en 2014, des dépenses publiques entre 56 et 57 %, un taux de prélèvements obligatoires dépassant 46 % en 2014. La Commission européenne vient de publier des prévisions plus pessimistes et a accepté de différer en 2015, de manière plus réaliste, le retour à un déficit de 3 % en demandant — pour ne pas dire en exigeant — la mise en œuvre des réformes structurelles : retraite...

Recul du pouvoir d'achat de 0,4 % en 2012, augmentation de la pression fiscale... l'inquiétude des Français ne peut que s'aggraver avec l'évolution du chômage qui vient de battre un record à plus de 3,2 millions de chômeurs, soit 11,5 % de la population active. Un autre débat concerne « la consolidation budgétaire ». Malgré des budgets de rigueur, le poids des dépenses publiques ne diminue pas. On ne peut avoir recours indéfiniment à la fiscalité qui a atteint ses limites.

#### Europe : le différend franco-allemand

Le différend franco-allemand a pris une dimension grandissante. Même si la France met en avant le dynamisme de sa démographie, l'exemplarité (peut-être excessive) de son modèle social, l'importance de son « exception culturelle », en revanche, dans le domaine économique, les indicateurs principaux : croissance, chômage, exportations, comptes publics... sont à l'avantage de l'Allemagne.

Dans le cas de la France, la désindustrialisation lente mais régulière pèse lourdement. La part de l'industrie manufacturière dans le PIB — autour de 10 % selon certaines estimations — serait une des plus faibles de la zone Euro, inférieure à celle de l'Espagne, de l'Italie et bien entendu de l'Allemagne (plus de 20 %).

La désindustrialisation est un des points communs entre la France et la Grande Bretagne. Ces deux pays qui mènent des politiques de relance largement opposées, ne voient pas de résultats rapides. Dans un cas comme dans l'autre, l'investissement ne semble pas repartir.

Le retour de la croissance dans la zone Euro exigerait des mesures communes faites à la fois de rigueur et de souplesse au moins dans le calendrier, une convergence notamment sociale et fiscale qui ne soit pas obligatoirement un alignement sur le moins-disant.

#### États-Unis : une sortie de crise à confirmer

La situation des États-Unis montre de nets signes d'amélioration. Au cours du premier trimestre 2013, le taux de croissance du PIB a atteint 2,5 %, l'activité dans le bâtiment est repartie. Néanmoins, le taux de chômage reste encore à plus de 7,5 % de la population active. Enfin, la dette des États-Unis atteint des niveaux particulièrement élevés à plus de 16 000 milliards de dollars, dépassant 100 % du PIB, soit un accroissement de 77 % depuis 2007.

On comprend les appels du secrétaire au Trésor auprès de l'Union Européenne pour une relance de l'économie afin de ne pas briser les espoirs encore fragiles dans la reprise.

#### Pays non occidentaux : l'opacité chinoise

Les **Brics** (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Russie) se sont réunis, fin mars dernier, pour un sommet baptisé G5 qui était principalement destiné à montrer leur poids politique et économique dans le monde : 43 % de la population mondiale, de l'ordre de 25 % du PIB (en parité de pouvoir d'achat), 15 % du commerce mondial. Derrière une solidarité apparente, les divergences sont restées profondes en raison du poids propre de la Chine et de la crainte de la voir dominer cet ensemble pour l'utiliser à son profit.

Du fait du peu de fiabilité des données économiques et de la complexité de cet immense pays, la **Chine** ne permet pas aux nombreux observateurs d'avoir une vision claire tant de sa situation que de ses perspectives. Les commentaires divergent sur les prévisions d'une croissance pénalisée par le ralentissement des exportations — autour de 7 % selon les autorités chinoises sur la période 2011-2015 contre plus de 10 % précédemment. Le pays risque à plus long terme de se heurter à des difficultés structurelles : urbanisation, infrastructures, vieillissement de la population. Par ailleurs, la situation financière réelle suscite quelques interrogations.

De son côté, le **Japon** met en œuvre son ambitieux programme de relance dont les effets commencent à se faire sentir : baisse du yen de l'ordre de 20 % par rapport au dollar depuis fin 2012 entraînant une reprise des exportations, hausse du Nikkei... À court terme, les effets sont indiscutablement bénéfiques. À plus long terme, certains économistes s'interrogent sur les conséquences que pourrait avoir une remontée de l'inflation conjuguée avec une hausse des taux.

Sur le long terme, la deuxième et la troisième économie mondiale sont source d'incertitude.

### Marchés de capitaux et banques : euro, fin de crise ?

Les **marchés** sont restés globalement sur la tendance décrite dans les notes précédentes. L'abondance des liquidités provenant des États-Unis et du Japon a maintenu les taux à un niveau anormalement faible. Le FMI s'inquiète pourtant de leurs multiples conséquences sur les marchés, sur le système bancaire qu'il faut assainir tout particulièrement dans la zone Euro et sur le « système bancaire parallèle (qui) continue d'occuper un espace suspect vers lequel les risques semblent graviter ». En cas de remontée des taux, l'exposition des banques aux dettes souveraines poserait de délicats problèmes dans de nombreux pays, notamment en France qui bénéficie de taux particulièrement faibles.

Dans ce contexte difficile, où va l'**euro** ? Si le passé récent peut faire croire que, dans une certaine mesure, l'Euro est irréversible, en revanche, l'appartenance de certains pays peut faire question sans que l'on sache précisément comment s'organiserait une sortie. En effet, comme certains économistes le font remarquer, l'Euro est la monnaie commune de pays de deux zones divergentes. Tant que le fossé ne se comblera pas, les tensions voire les crises perdureront.

On attend une vision commune de l'Europe.

Les **notes de conjonctures** sont en ligne sur notre site. La dernière livraison est réservée aux **membres** de Contrat-social.

## extraits

Au cours du deuxième trimestre 2013, les **extraits** des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social :

**Jean-Paul Burdy** et **Jean Marcou**, « Islam(s) et islamistes dans les "printemps arabes" », *Futuribles*, mars 2013. **Francis Frégosi**, « L'Islam, facteur incontournable d'une Europe sécularisée », *Futuribles*, mars-avril 2012.

Un arc chiite s'oppose-t-il, dans les pays arabes, à une coalition sunnite ? L'analyse des auteurs est plus nuancée. Si, dans le monde islamique, dès l'origine, convictions religieuses et pouvoir politique s'unissaient, a contrario, le Christ s'opposait à cette confusion. Mais, dans la nuit de la Saint-Barthélemy les intentions politiques n'étaient-elles pas présentes ?

**L'Europe à la dérive : Illusions et réalités de la politique énergétique européenne**, fondation Robert-Schuman, mai 2013. **Faire de la transition énergétique un levier de compétitivité**, institut Montaigne, novembre 2012.

D'abord un cri : l'énergie en Europe ? Quelle cacophonie ! Les seconds traitent du même sujet mais sur un ton plus posé, ont été préparés dans le cadre de l'Institut Montaigne. Leaders allemands et français voient approcher les échéances électorales et ne veulent pas écarter des catégories d'électeurs, fussent-elles peu rationnelles.

« **Offshore Financial centers : Storm survivors** », *The Economist*, spécial report, 24 octobre 2012. « **Quand les firmes du net échappent à l'impôt** », *New York Times*, 2013. Jeff Connaughton, « **Obama fait-il semblant de réformer Wall Street ?** », interview *Libération*, 15 avril 2013.

Dans les premiers extraits, *The Economist*, dont nombre de lecteurs sont Britanniques et Américains, n'hésite pas à mettre en avant le rôle de la City et de New-York dans le développement des opérations traitées dans des centres situés offshore. On connaît les graves défauts de ce phénomène : les banques, américaines, au premier chef, et les hedge funds ont localisé dans ces centres des opérations souvent funestes, notamment des crédits risqués financés à court terme ; par ailleurs « l'optimisation fiscale » prive les États endettés de ressources dont ils auraient le plus grand besoin. Enfin ces centres couvrent la fraude et servent de refuge aux gains criminels qui ont pris une extension inquiétante dans plusieurs pays. Les seconds extraits donnent le témoignage d'un homme qui, de la Maison Blanche, a vu les choses de près : les centres offshore ont permis aux banques, via des filiales non consolidées, de faire des profits en prenant de gros risques. Les troisièmes extraits montrent que l'Europe souffre de l'hétérogénéité des fiscalités de ses membres. Mais aux États-Unis aussi les régimes sont loin d'être uniformes et les sites internet qui font du commerce en ligne cherchent la meilleure localisation pour payer le moins de taxes sur les ventes.

**La Corée** (du Sud bien sûr) est devenue une grande puissance industrielle ; on le sait mais un encart paru dans la dernière livraison de la revue *Futuribles* est fort instructif.

**Pascal Lamy et alii**, « Une économie mondialisée », *The Economist*, février 2013. La mondialisation est un processus complexe. L'ensemble des extraits réuni dans cet envoi le confirme.

**André Masson**, « Transferts publics et privés entre générations », *Futuribles* avril 2013. Il s'agit de la façon dont la société organise les relations entre ses membres, entre jeunes et personnes âgées, notamment mais pas uniquement.

**Jean-Claude Angoulvant**, « Réforme de la protection sociale, rendre possible ce qui est nécessaire », *Futuribles*, mai-juin 2013. Le dossier des retraites est à nouveau ouvert. Notre ami Jean-Claude Angoulvant a publié ce solide article.

**Nicole Notat**, *Ce que je pense, L'entreprise responsable, une urgence*, éditions Dialogues, 2012. Si les thèses des Nicole Notat peuvent paraître un peu naïves, dans la grisaille actuelle on peut y voir comme un rayon de soleil. Les évolutions de la société ne commencent-elles pas, généralement, par de petits phénomènes ?

**Jacques Juillard**, *Les Gauches françaises 1762-2012 : Histoire, politique et imaginaire*, Flammarion, 2012. Le document diffusé le dit : ce bref texte a simplement pour but de signaler la parution d'un ouvrage qui, semblant sérieux, a pu échapper à certains.

**Dominique Reynié**, *Populisme : la pente fatale*, Plon, 2011. Au moment où, dans plusieurs pays d'Europe — dont la Grande-Bretagne et le nôtre — des mouvements nationalistes, anti-européens et d'extrême droite ont pris de l'importance, ce livre du directeur général de Fondapol était opportun.

## contrat-social en bref

### à nos lecteurs

Un débat s'est initié entre certains d'entre nous sur le contenu de la *lettre*. Faut-il des articles plus nombreux, des textes plus courts ou plus longs. S'ils sont plus courts, faut-il prévoir un lien renvoyant à un texte intégral ? s'ils sont plus longs, un « chapô » synthétisant le contenu en deux phrases, etc. ? Un sondage sera lancé dans le prochain numéro, mais d'ores et déjà n'hésitez pas à donner votre avis en écrivant à [membres@contrat-social.com](mailto:membres@contrat-social.com).

### Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

## Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

## Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.
2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.
3. Tous les deux mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.
4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.
5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.
6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.
7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet [www.contrat-social.com](http://www.contrat-social.com). Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social  
8 rue La-Boétie  
75008 Paris  
[contact@contrat-social.com](mailto:contact@contrat-social.com)  
[www.contrat-social.com](http://www.contrat-social.com)

Cliquez [ici](#) si vous ne visualisez pas correctement cette lettre.

Cliquez [ici](#) si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-

social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés.  
Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.